

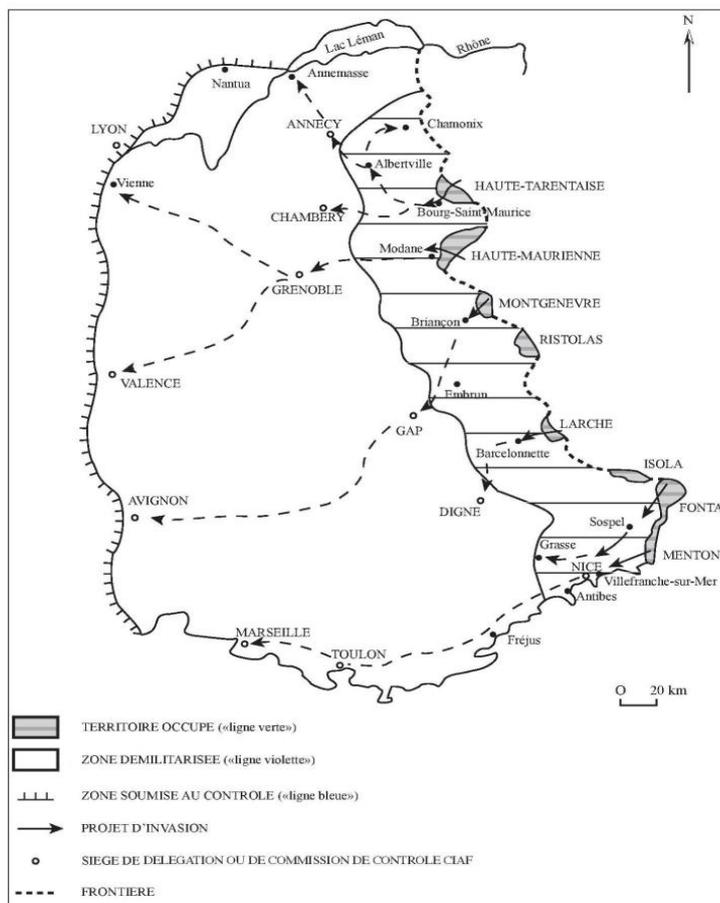
L'occupation à l'italienne

Fascisme, irrédentisme et maintien de l'ordre dans les Savoies (25 juin 1940-8 septembre 1943)

THIBAULT MINNE

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE, SIRICE

Dans l'ombre de l'occupation allemande en France, celle menée par les Italiens, de l'entrée en vigueur de l'armistice de la Villa Incisa le 25 juin 1940 à l'annonce de la signature de l'armistice avec les Alliés par le maréchal Badoglio le 8 septembre 1943, est, bien souvent, passée au second plan pour nombre d'historiens, sinon oubliée¹. Ce travail de recherche s'est donc attaché à dissiper les zones d'ombre et les idées reçues autour de ce thème. Il convient au préalable de présenter brièvement cette occupation.



Carte 1. L'occupation italienne en France, 25 juin 1940- 11 novembre 1942

¹ Ce compte rendu est issu de mon mémoire de Master 2 « L'occupation à l'italienne : fascisme, irrédentisme et maintien de l'ordre dans les Savoies (25 juin 1940-8 septembre 1943) », soutenu le 26 juin 2023, sous la direction d'Alya Aglan.

dans Jean-Louis Panicacci, *L'occupation italienne du sud-est de la France, juin 1940-septembre 1943*, Rennes, PUR, 2010.



Carte 2. L'occupation italienne étendue, 11 novembre 1942- 8 septembre 1943 dans Jean-Louis Panicacci, *L'occupation italienne du sud-est de la France, juin 1940-septembre 1943*, Rennes, PUR, 2010

L'occupation italienne touche des territoires divisés en sept zones non contiguës d'une surface totale de 841 km² et peuplés de 28 353 habitants, répartis inégalement entre quatre départements. À la fin de l'année 1942, après l'invasion de la zone libre par les forces de l'Axe en réponse au débarquement allié en Afrique du Nord, elle s'étend sur 61 500 km² peuplés de près de quatre millions d'habitants à travers treize départements. Dans le cas particulier des Savoies, seuls 5 500 habitants en Haute-Tarentaise et en Haute-Maurienne connaissent la première phase de l'occupation. La seconde phase, quant à elle, recouvre l'ensemble de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Cette analyse s'articule autour de trois thèmes : la sous-estimation de l'occupation italienne du fait de l'occupation allemande, l'impact du fascisme

et de l'irréductibilité sur sa réalisation, et enfin la réalité du mythe des *italiani brava gente* et son incidence sur l'imaginaire développé autour de cette occupation. Le maintien de l'ordre exercé en Savoie et en Haute-Savoie occupée pendant l'occupation italienne entre le 25 juin 1940 et le 8 septembre 1943 semble donc très spécifique, comme le démontrent les sources conservées aux Archives nationales, aux archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie de provenances diverses – des cabinets des préfets ou encore directement de la Commission italienne d'armistice avec la France (CIAF) par exemple – que nous avons consultées.

L'ombre de l'occupation allemande

Rares sont les territoires en Europe uniquement occupés par les Italiens, les Allemands prenant le relais dans leurs zones d'occupation en Europe après la signature de l'armistice italo-allié le 8 septembre 1943. Ceci se vérifie effectivement dans le cas du sud-est de la France. L'occupation italienne présente néanmoins ses propres spécificités qui la distinguent largement de l'occupation allemande, malgré les ressemblances entre les clauses des deux conventions d'armistice. Si elle a été oubliée par beaucoup d'historiens, c'est sans doute en raison de la volonté d'après-guerre de réécrire le roman national français autour de la Résistance. Ce désintérêt dans l'immédiat de l'après-guerre s'explique aussi par le fait que l'occupation allemande recouvrait l'ensemble du territoire, au contraire de l'occupation italienne. Néanmoins, elle demeure un phénomène singulier. Une de ses caractéristiques les plus marquantes est sans doute que, en trois ans d'occupation en Savoie et en Haute-Savoie, et malgré de nombreux procès devant les tribunaux militaires, les Italiens ne fusillèrent jamais personne. Il y eut certes une certaine subordination des Italiens aux Allemands eu égard à l'évolution même du conflit, mais l'Italie poursuivit néanmoins des objectifs propres parmi lesquels l'ambition d'annexer Nice, la Savoie et la Corse au royaume. Les premiers territoires occupés sont ainsi administrés d'une manière très singulière, comme s'ils étaient annexés à l'Italie. Localement, on observe une substitution de force de la souveraineté italienne à la souveraineté française, ce qui se traduit par exemple par l'instauration de l'apprentissage de l'Italien dans les écoles primaires², par le transfert d'un certain nombre de compétences de justice de l'autre côté des Alpes³, ou encore par le fait que la lire ait cours légal aux côtés du franc⁴. Face à l'extension de l'occupation en 1942, la première zone occupée conserve ce statut particulier qui n'est pas étendu à la nouvelle zone où débute une occupation militaire qui n'a plus cette visée annexionniste. Deux régimes différents administrent dès lors l'occupation italienne. Un certain

² Archives départementales de Savoie, 1382W39, rapport de Marius Sarraz-Bournet à l'amiral Duplat sur la situation de la zone occupée par les forces armées italiennes.

³ Archives nationales, F/60/411, traduction en français du Bando Mussolini du 30 juillet 1940.

⁴ *Ibid.*

pragmatisme italien s'impose alors au gré des occupations militaires et se traduit également dans le quotidien des populations.

L'impact de l'irrédentisme et du fascisme sur l'occupation

L'irrédentisme et le fascisme italien conduisent donc à un processus de pré-annexion des territoires occupés en 1940 en vue d'un futur traité de paix que les Italiens considèrent alors presque imminent. Cette pré-annexion est effectuée en dépit des lois internationales et de la convention d'armistice signée avec la France. La situation est subie par Vichy qui résiste autant qu'elle le peut aux ambitions italiennes mais qui manque souvent de moyens pour les freiner complètement. À l'échelle locale, les populations subissent les fanfaronnades des soldats italiens qui disent aux Savoyards qu'ils sont dorénavant en Italie voire qu'ils sont de mauvais Italiens. Cela alimente en conséquence un véritable ressentiment, une indignation des locaux à l'égard d'un occupant qui ne peut en aucun cas se prévaloir d'une victoire sur l'armée française en juin 1940. Pour une population très fière de ses chasseurs alpins, l'opportunité de l'entrée en guerre de l'Italie ainsi que la piètre performance de leur armée face à la défense française rendent injustifiable l'octroi aux Transalpins du droit des vainqueurs. Ce ressentiment se traduit dans les faits : en témoignent de nombreux incidents entre occupés et occupants et de multiples arrestations pour motif d'anti-italianisme. Les Savoyards développent ainsi en réaction un mécanisme de défense qui mêle italophobie et particularisme savoyard, c'est-à-dire en même temps la revendication de l'attachement à la France et celle de l'identité singulière et régionale de cette population. La crainte de voir leur patrie annexée à l'Italie tôt ou tard motive largement le rejet des Italiens et une recrudescence des manifestations patriotiques⁵. L'occupation dans les Savoies de 1940 à 1943 se déroule donc dans un climat aussi hostile que singulier. La répression menée par l'occupant est souvent bien plus violente que ce que sa postérité ne le laisse entendre, à rebours de l'image du *bon Italien*.

Le mythe du *bon italien*

Ce mythe des soldats italiens comme des gentilshommes, profondément humanistes et incapables du moindre crime de guerre – au contraire des soldats allemands –, ou de simples don Juan, de piètres soldats est aujourd'hui largement à nuancer. Si la protection des Juifs du Sud-Est français est à l'origine du mythe, elle n'a pas réellement relevé d'un humanisme italien. Il faudrait en effet davantage parler de pragmatisme, les autorités italiennes aspirant à tenir à distance le modèle allemand et témoigner ainsi à son égard d'une indépendance pourtant fortement mise à

⁵ Christian Villermet, *A noi Savoia. Histoire de l'occupation italienne en Savoie, novembre 1942-septembre 1943*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1999 [2^e éd.], p. 119.

mal tout le long du conflit. De plus, de manière assez paradoxale, les persécutions antisémites sont alors nombreuses en Italie. L'Italien ne fut pas non plus un mauvais soldat. Comme l'explique Hubert Heyriès : « Au fond, l'armée italienne n'était pas si mauvaise. Elle fit souvent ce qu'elle put avec ce dont elle disposait⁶. » Enfin, les Italiens se rendirent coupables de nombreux pillages, de vols, d'intimidations de civils et parfois aussi de violences. Le cas le plus extrême est celui du douanier français Fernand Pugin, assassiné à son domicile de Bourg-Saint-Maurice par un déserteur italien nommé Giacomo Dal Cin en janvier 1943⁷. De plus, lorsqu'on regarde la répression de la Résistance et des maquis, on note que celle-ci fait des dizaines de blessés, près de 160 prisonniers et une dizaine de morts entre mai et août 1943⁸. Nombre d'entre eux sont après déportés en Italie et incarcérés.

Ainsi, l'occupation italienne n'a en aucun cas été une copie de l'occupation allemande et ne peut être considérée comme anecdotique. Les autorités italiennes poursuivent tout au long du conflit des objectifs spécifiques. Localement, le climat est très tendu tant la population est hostile à un occupant jugé arrogant et illégitime. Le particularisme savoyard s'affirme et constitue un terreau très propice au développement de la Résistance et des maquis à partir de la fin 1942. Ces derniers sont sévèrement réprimés par les soldats italiens. Responsables de nombreuses violences et pillages commis en territoire occupé, les soldats italiens sont loin du mythe du *bon italien*. Relativement au maintien de l'ordre, fascisme et irrédentisme ont contribué à établir un climat d'hostilité très prononcé envers un occupant que l'on méprise. Ce sont toutes ces caractéristiques qui font véritablement de l'occupation de la Savoie et de la Haute-Savoie un cas particulier dans la présence italienne dans le Sud-Est français.

⁶ Hubert Heyriès, « L'armée italienne était mauvaise », dans Jean Lopez, Olivier Wiewiorka (dir.), *Les mythes de la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, vol. 1, p. 223.

⁷ Archives départementales de Savoie, 1402W5, rapport du 2 février 1943 d'Alberto Novaresi, brigadier commandant le poste de contrôle de Séez des carabinieri royaux de Turin, au sujet du meurtre du douanier Fernand Pugin et de l'arrestation du coupable.

⁸ Christian Villermet, *A noi Savoia...*, *op. cit.*, p. 162.